

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Je soussigné Haffide BOULAKRAS, directeur adjoint, chargé de l'intérim des fonctions de directeur de l'École nationale de la magistrature,

- VU le décret n° 72-355 du 4 mai 1972 modifié, relatif à l'École nationale de la magistrature ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le contrat d'engagement n° 48/2024/RH conclu avec M. Alexandre BIPHOS, pour une durée déterminée de trois ans, pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2027, en qualité d'adjoint au chef de service informatique et audiovisuel.
- VU l'arrêté du 7 octobre 2026 portant attribution de fonctions du directeur de l'École nationale de la magistrature.

Déclare donner, à compter du 9 octobre 2026, délégation de signature à M. Alexandre BIPHOS, pour signer dans son domaine de compétence :

- les bons de commande sur marché dans la limite de 4 000 € TTC,
- les bons de commande hors marché dans la limite de 3 000 € TTC,
- la validation dans l'outil Sirep@Net de tous les engagements juridiques, sans limitation de montant, résultant d'une décision validée par l'ordonnateur ;
- les ordres de mission du personnel de son service ;
- la certification du service fait ;
- les certificats administratifs et attestations diverses relatifs à son secteur d'activité.

Fait à Bordeaux, le 9 octobre 2026

Le mandataire,

Alexandre BIPHOS



Le directeur de l'École nationale de la magistrature
par intérim,

Haffide BOULAKRAS



Siège

Direction, Recrutements, Formation initiale et
Recherche, Secrétariat général
10, rue des Frères Bonie - 33080 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 00 10 10 - Fax : 05 56 00 10 99
www.enm.justice.fr

Antenne parisienne

Direction, Formation continue, Formations professionnelles
spécialisées, Département international
8, rue Chanoinesse - entrée : 3 ter, quai aux Fleurs - 75004 Paris
Tél : 01 44 41 88 20 - Fax : 01 44 41 88 21